

SÉANCE DU MERCREDI 1^{er} JUILLET 2026

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Fabrice Macquat (PS), président

Scrutateurs : Marc-André Frésard (Le Centre) et Héloïse Girardin (PS)

Secrétariat : Fabien Kohler, secrétaire général du Parlement

Excusés : Christophe Badertscher (PS), Patrick Cerf (PS), Florence Chaignat (PS), Damien Chappuis (PCSI), Gauthier Corbat (Le Centre), Philippe Eggertswyler (PCSI), Eric Gerber (PLR), Olivier Goffinet (Le Centre), Frédéric Juillerat (UDC), Thierry Paratte (Le Centre), Brice Prudat (VERT-E-S), Lisa Raval (PS), Françoise Schaffter Houlmann (PS) et Fabian Zürcher (UDC)

Suppléants : Jude Schindelholz (PS), Folla-Gnimi Makanjou Douma (PS), Marion Stadelmann (PS), Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI), Sébastien Piquerez (Le Centre), Thomas Schaffter (PCSI), David Balmer (PLR), Aubin Montavon (Le Centre), Cindy Spies (UDC), Léonie Pelletier Esposito (Le Centre), Joël Godat (VERT-E-S), Julien Loichat (PS), Valérie Bourquin (PS) et Lysiane Farner (UDC)

La séance est ouverte à 14 heures en présence de 60 députés.

Présidence du Gouvernement (suite)**10. Interpellation no 1052**

Quel développement de la coopération interjurassienne ?

Pierre-André Comte (PS)

Développement par l'auteur.

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

Anael Lovis (PLR) demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

11. Interpellation no 1053

Contrôle, contrôle, contrôle...

Ignace Berret (PCSI)

Développement par l'auteur.

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

12. Question écrite no 3836

Le combat continue-t-il ?

Francis Carnal (UDC)

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement et justifie sa position.

Département de la cohésion sociale, de la justice et de la police**13. Modification du décret concernant le service dentaire scolaire (deuxième lecture)**

Au vote final, en deuxième lecture, la modification du décret est acceptée par 57 députés.

14. Loi portant réorganisation du Service juridique et du Service du registre foncier et du registre du commerce (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Article 75a (nouveau) :

Commission et Gouvernement :
(Pas d'article 75a.)

La proposition de la commission et du Gouvernement est acceptée tacitement.

Section 27 et article 91 :

Commission et Gouvernement :
Section 27 (Pas d'abrogation.)
Article 91 (Pas d'abrogation.)

La proposition de la commission et du Gouvernement est acceptée tacitement.

Chiffre VI, alinéa 1 :

Commission et Gouvernement :
(Pas d'alinéa 1.)

La proposition de la commission et du Gouvernement est acceptée tacitement.

Tous les autres articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote final, en première lecture, la loi est acceptée par 48 députés.

15. Modification de la loi sur l'exécution des peines et mesures (LEPM) (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote final, en première lecture, la modification de la loi est acceptée par 58 députés.

16. Arrêté constatant la validité matérielle de l'initiative populaire « 1% pour le sport »

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, le titre et le préambule de l'arrêté sont adoptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 48 députés.

17. Question écrite no 3846

**Rente-pont pour les personnes de 60 ans et plus. Un dispositif qui rate sa cible ?
Julien Loichat (PS)**

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement et justifie sa position.

18. Question écrite no 3848

**APEA : cohérence des pratiques face aux réalités du terrain.
Miriam Moser (UDC)**

L'auteure est satisfaite de la réponse du Gouvernement.

19. Question écrite no 3850

Pour une meilleure circulation de l'information entre autorités communales et Police cantonale.

Didier Jolissaint (PLR)

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département des finances

20. Loi concernant la prévention et la lutte contre la violence domestique (LVD) (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Article 14, alinéa 1bis :

Gouvernement et majorité de la commission :
(Pas de nouvel alinéa 1bis.)

Minorité de la commission :

c bis) Conséquences en matière de droit des étrangers

^{1bis (nouveau)} Lorsqu'une personne de nationalité étrangère fait l'objet d'une mesure ou d'une décision en lien avec des actes de violence domestique, le Service de la population en est informé sans délai par l'autorité compétente et examine systématiquement les conséquences de ces faits au regard du droit fédéral, notamment en matière de révocation d'autorisation de séjour ou d'établissement et de renvoi.

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 48 voix contre 11.

Article 15, alinéa 5 :

Gouvernement et majorité de la commission :
(Pas de nouvel alinéa 5.)

Minorité de la commission :

^{5 (nouveau)} Il n'est pas tenu de procès-verbal lors de ces entretiens.

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 51 voix contre 6.

Article 16, alinéa 4 :

Gouvernement et minorité de la commission :
(Pas de nouvel alinéa 4.)

Majorité de la commission :

^{4 (nouveau)} Les frais découlant de la mise en œuvre des mesures prévues par la présente loi, tant les mesures en faveur de la victime que celles en faveur de l'auteur, peuvent être mis à charge, totalement ou partiellement, de l'auteur déclaré coupable de violences à l'encontre de la victime par un jugement pénal entré en force.

Au vote, la proposition de la majorité de la commission est acceptée par 36 voix contre 22.

Tous les autres articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote final, en première lecture, la loi est acceptée par 58 députés.

21. Arrêté approuvant les comptes de la République et Canton du Jura pour l'exercice 2025

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, le titre et le préambule de l'arrêté sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 57 députés.

22. Rapport 2025 du Contrôle des finances

Au vote, le rapport est accepté par 55 députés.

23. Interpellation no 1051

Actes de violence contre des employé-es de l'Etat : quelles mesures de protection mises en place ?

Rémy Meury (CS-POP)

Développement par l'auteur.

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

24. Question écrite no 3834

Assistons-nous à l'exode de nos plus grands contribuables ?

Francine Stettler (UDC)

L'auteure n'est pas satisfaite de la réponse du Gouvernement et justifie sa position.

25. Question écrite no 3845

A quand la charte de la fonction publique jurassienne ?

Rémy Meury (CS-POP)

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département de l'économie et de la santé

26. Modification de la loi concernant la Chambre cantonale de conciliation (première lecture)

27. Motion no 1552

Arrivée des plateformes de VTC dans le canton du Jura : garantir une concurrence loyale et le respect du droit du travail.

Jelica Aubry-Janketic (PS)

28. Motion no 1553

Création d'une fonction d'infirmière cantonale.

Rémy Meury (CS-POP)

29. Question écrite no 3835

Initiative « Pas de Suisse à 10 millions ! » : quelles conséquences pour l'économie jurassienne et le domaine des soins ?

Lisa Raval (PS)

30. Question écrite no 3837

Commerces dans le Jura, une réflexion commune s'impose.

Rémy Meury (CS-POP)

31. Question écrite no 3840

Séquestre animal : quelle politique dans le canton du Jura ?

Alain Koller (UDC)

- 32. Question écrite no 3842
Laits infantiles contaminés : pourquoi une telle passivité des autorités ?
Rémy Meury (CS-POP)
- 33. Question écrite no 3844
Cabinet médical dentaire prévôtois problématique.
Pierre-Alain Droz (Indépendant)
- 34. Question écrite no 3853
Produits locaux dans la restauration collective : un vœu pieux ?
Pauline Godat (VERT-E-S)

Département de de la formation, du numérique et des sports

- 35. Question écrite no 3838
Portable et secondaire 2.
Christophe Schaffter (CS-POP)
- 36. Question écrite no 3843
Bouche ouverte, données fermées ! Quand l'intelligence artificielle rencontre les réalités cantonales.
Karine Génesta-Nagel (Le Centre)
- 37. Question écrite no 3851
Sport et politique ou politique du sport ?
Christophe Schaffter (CS-POP)

Département de l'environnement et de la culture

- 38. Postulat no 489
Horaire 2026 : villages désa-bus-és.
Baptiste Laville (VERT-E-S) et consorts
- 39. Question écrite no 3839
Il y a un loup dans mon pâturage !
Anael Lovis (PLR)
- 40. Question écrite no 3841
Entente cartellaire sur le marché de l'entretien des routes : où en sont les démarches d'indemnisation du canton et des communes ?
Ivan Godat (VERT-E-S)
- 41. Question écrite no 3847
Ne pas tout montrer est une sagesse calculée.
Rolf Amstutz (PLR)
- 42. Question écrite no 3849
Pollution aux PFAS : situation actuelle et besoins d'intervention.
Sonia Burri-Schmassmann (VERT-E-S)
- 43. Question écrite no 3852
Parc éolien de la Haute-Borne : quelles mesures démocratiques ?
Pierre-André Comte (PS)

(Tous ces points sont renvoyés à la prochaine séance.)

La séance est levée à 17h30.

Delémont, le 2 juillet 2026



Le président :
Fabrice Macquat

Le secrétaire général :
Fabien Kohler

Annexes : - Motions nos 1564 à 1566
- Postulats nos 495 à 498
- Interpellation no 1054
- Questions écrites nos 3874 à 3880
- Résolution no 235